

## Atelier 3 - Les Grandes Écoles et leurs résidences

Animé par Julie Lavollée, Directrice du développement et des partenariats chez Adele, ce troisième atelier du matin braquait les projecteurs sur la manière dont les Grandes Écoles prennent concrètement en charge l'hébergement de leur public, tant national qu'international.

« L'entrée dans certains établissements n'étant pas soumise à la localisation, comme pour les universités, mais à la réussite de concours, les élèves de Grandes Écoles sont rarement issus dans ces cas de la région dans laquelle ils vont suivre leur cursus, et doivent généralement trouver un logement assez rapidement entre leur admission et la rentrée du mois de septembre. » Par cette phrase introductive, Julie Lavollée a bien résumé la problématique, avant de lister quelques modalités concrètes mises en œuvre : bases de données dans le logement diffus, facilitation de la transmission de logements entre étudiants d'une année à l'autre, plateforme dédiée, voire gestion directe de résidences...

Pour en parler étaient présents Pierre Salmon, Responsable Maison des Élèves pour l'IMT Nantes Atlantique (structure de « 650 logements pour

750 étudiants, en gestion totalement interne »), Thierry Rousseau, Directeur de la Vie Étudiante du Groupe ESSEC (« 1095 places pour 6500 étudiants, dont 4000 à Cergy ») et Géraud de Lassagne, Directeur général de l'association CESAL / CentraleSupélec (« dont les quatre piliers de la gouvernance sont l'École, la Fondation, les Alumni et les résidents », avec « 2600 lits, dont 2400 réservés aux étudiants »). « Les bâtiments que nous gérons ne nous appartiennent pas, a indiqué ce dernier, mais dans ces constructions il a été imposé quelque chose de très particulier au Plateau de Saclay qui est le Guichet unique, outil permettant une mutualisation des étudiants, avec des quorums croisés entre les établissements et les résidences. »

Chaque politique de logement s'inscrit dans une démarche propre aux établissements : pour l'IMT, « les résidences existent depuis la création de





Enquête sur les actions et services des Grandes écoles  
en matière de logement étudiant

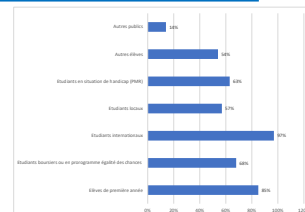
23/09/2019 – 16/11/2019

- 47 établissements (120 000 étudiants)
- Public / privé
- Ingénieurs / non ingénieurs
- 40% IDF (dont 40% Paris)
- 60% Province (dont 40% en grande métropole)
- Plus des ¾ en « zone tendue »

Enquête sur les actions et services des grandes écoles en matière de logement étudiant



**Enseignement 2**  
Les internationaux et les primo-entrants sont systématiquement prioritaires, suivi par les boursiers et les PMR



l'école, en 1992 », afin « d'accroître l'attractivité et de dégager des ressources propres » ; quant à l'ESSEC, « arrivée à Cergy en 1973, dans les champs », pour elle « le sujet du logement a été important dès le départ, avec une première résidence en 1985, la dernière en 2010, et une demande qui a évolué rapidement : aujourd'hui, le besoin réside clairement chez les internationaux, soit les ¾ des étudiants. » CentraleSupélec, enfin, se pose comme « héritière de deux histoires différentes, celle de Centrale et celle de Supélec, avant la fusion. » Centrale, par exemple, accueillait 100 étudiants (principalement parisiens) dans les années 50, « en plein cœur de Paris », puis à Châtenay-Malabry, quand le groupe accueille désormais « de l'ordre de 800 étudiants sur le Plateau de Saclay », ce qui change totalement la donne. Comme l'a résumé Géraud de Lassagne : « Les Romains disaient "Si un cheval n'a pas de pied, il n'y a pas de cheval" » ; or dans le cas d'une école implantée « dans les champs, si l'école n'a pas de résidence, ce n'est pas une école. »

En matière de priorité, « le premier critère de priorité, c'est l'âge », avec une prise en charge particulière des mineurs. « Le deuxième, toujours selon Thierry Rousseau, ce sont les boursiers », et autres étudiants « issus de programmes d'égalité des chances. »

Quant au troisième, « il concerne globalement l'éloignement : l'international hors-UE, l'international européen », et ainsi de suite - avec une spécificité à l'ESSEC cette année : « Pour la première fois, des tensions en matière de logement se sont fait ressentir aussi sur les étudiants internationaux. » Sachant que cette question de l'attribution se pose, particulièrement dans le cas des Grandes Écoles, « tout au long de l'année : toute la difficulté, c'est de gérer ce temps entre novembre et août, avec l'application de ces critères. » Des propos validés par Géraud de Lassagne, qui a précisé qu'« au-delà de la formation académique, c'est aussi la résidence qui fait le melting-pot, qui fait l'élève de Grande École », avant de rappeler : « Tout était très linéaire dans ces établissements il y a encore quelques années, où l'on entrait un 1er septembre pour en sortir trois ans plus tard, diplômé, un 30 juin. Aujourd'hui, il y a une gamme de populations, avec des échanges, des césures, des stages à l'étranger qui font qu'il y a presque autant de parcours que d'étudiants. » Pour Nantes, Pierre Salmon a indiqué que « la partie hébergement est vraiment intégrée au campus », donc l'objectif est vraiment d'associer l'ensemble des étudiants - y compris internationaux - dans la vie universitaire au sens large, d'autant que « nous en sommes à 97% des primo-arrivants qui logent sur le campus. »

De manière générale, les intervenants ont indiqué à quel point le fait d'être inscrit au sein d'une Grande École facilite les relations des étudiants en quête de logement au sein des résidences comme du parc privé local, y compris pour les étudiants internationaux en matière administrative : « Il n'y a pas besoin de trois garants, a affirmé Pierre Salmon, le statut "étudiant d'École" facilitant d'autant plus les transactions. » Au fil des questions s'est également posée de manière évidente celle du parcours résidentiel des étudiants, qui peuvent quand ils suivent l'intégralité du cursus tenter de s'arranger pour conserver leur logement tout du long, mais le font très rarement : « Souvent, après la première année, on a grandi, on a fait des stages à l'extérieur, plein de choses, et on n'est plus forcément à la recherche de ce type de logement. » D'autres questions ont porté sur le panachage de l'offre, le tissage de partenariats avec les propriétaires locaux, l'amélioration/renforcement de la gouvernance des Écoles en matière de logement, l'équipement (y compris numérique) des résidences, les espaces communs, le maintien de l'équilibre financier, les rénovations, les relations avec les bailleurs, le repérage de l'isolement, la gestion de l'alcool dans les résidences... ■